

Ma. de Mar. 642  
 Hogenduyes.

Hogenduyes 11. Je me souviens un peu tard qu'à la dernière <sup>Assemblée</sup> confédérale  
 à des <sup>à Mathieu</sup> mademoiselles <sup>par plusieurs d'entre</sup> j'ay été déclaré votre cadette  
 et que la supériorité <sup>au quartier</sup> ajugée ad Hogenduyes: car tout après  
 je fus assez imprudent pour vous fronder de vos devoirs  
 enjant au Palais de Bois en allant <sup>travailler à tout</sup> prendre de l'air  
 dont le passage, <sup>je n'avois d'une direction si formelle</sup> ~~me~~ pouvoit <sup>qu'à vous</sup> commander  
 Je ne sçay si justice vous en aura été faite. Pour  
 ne plus <sup>rien</sup> hazarder, ~~à continuer~~, je m'adresse <sup>directement</sup>  
 à la souveraine, et vous supplie tout humblement

de disposer de ce pauvre veuve de Hogenduyes  
 être vous et vos <sup>à elle</sup> subalternes comme vous le trouvez  
 convenir de si non de <sup>à elle</sup> justice, au moins de <sup>à elle</sup> autorité  
 absolue, à laquelle de mon costé j'ay plaisir de me  
 soumettre autant que de me dire J.